



SOCIÉTÉ DE
SAINT-VINCENT-DE-PAUL
ÊTRE PRÉSENT, TOUT SIMPLEMENT

2023

L'ESSENTIEL des comptes et de nos actions

2023, ÊTRE PRÉSENT, TOUT SIMPLEMENT

L'année 2023 a été marquée par des sujets d'inquiétude, d'abord au niveau international, avec la poursuite de la guerre en Ukraine, des événements en Israël et à Gaza qui ont généré beaucoup de souffrance, et en France avec la poursuite de l'inflation. Cette dernière a rendu **la vie beaucoup plus difficile pour les personnes précaires que nous accompagnons et dont le nombre augmente**. Notre présence a été un soutien particulièrement utile et bienvenu. Grâce à votre générosité et à l'aide alimentaire reçue, nous avons multiplié nos soutiens, que ce soit sous forme de colis, d'épicerie solidaire ou d'hébergement. Au-delà de l'aide matérielle, chaque équipe locale est invitée à porter son attention sur l'importance de la rencontre et de l'écoute. C'est notamment le but de nos « cafés sourire » qui sont à ce jour plus de trente dont quatre ouvertures en 2023 : ils proposent un temps convivial autour d'un café.

En 2023, nous avons fêté les 190 ans de la Société de Saint-Vincent-de-Paul fondée par Frédéric Ozanam ! Cela a aussi été l'occasion

de belles rencontres comme celle de quatre jeunes bénévoles avec le pape François lors de sa venue à Marseille. Citons également le partenariat avec le spectacle musical *Bernadette de Lourdes* qui nous a permis d'offrir 1 000 places à des personnes accompagnées par des bénévoles en fin d'année.

Tout cela a été rendu possible grâce à l'engagement des bénévoles et à votre générosité. Celle-ci est en hausse de 3,2 %, à 9,6 M€ à fin 2023. Elle peut également s'exprimer auprès de notre fondation, la Fondation Frédéric Ozanam qui permet d'effectuer un don au titre de l'IFI déductible à 75 % et à hauteur de 50 000 €. Parmi les autres ressources financières importantes, nous pouvons citer les legs, donations et assurances-vie qui se sont élevés à 2,7 M€ en 2023. **Quelle que soit la forme de soutien que vous nous apportez, nous tenons encore une fois à vous remercier « d'être présent, tout simplement ».**



SERGE
CASTILLON

Président
national de la
Société de Saint-
Vincent-de-Paul



PHILIPPE
FAVROT

Trésorier national

► NOTRE ORGANISATION

► Un grand réseau local, national et mondial

Présente dans 147 pays sur les cinq continents, la Société de Saint-Vincent-de-Paul est un mouvement chrétien de laïcs, reconnu par l'Église catholique.

En France, la Société de Saint-Vincent-de-Paul est une association Reconnue d'Utilité Publique depuis 1927, agréée par le Comité de la Charte du Don en confiance depuis 2015.

Depuis plus de 190 ans, des générations de bénévoles font vivre le charisme de l'association : exercer la charité de proximité.

► Une Union d'associations

La Société de Saint-Vincent-de-Paul est une Union d'associations « Loi de 1901 ». Elle regroupe le Conseil national de France (CNF), 19 Associations spécialisées (AS) et 94 Conseils départementaux (CD) au sein desquels agissent 822 équipes de bénévoles, appelées « Conférences ».

L'Union d'associations s'appuie sur un Siège social, le Conseil national de France (CNF), qui comprend 32 salariés. Le CNF permet aux 94 CD de mutualiser une partie de leurs moyens généraux : communication, comptabilité, formation et appel à la générosité du public. C'est ce périmètre de la Société de Saint-Vincent-de-Paul qui a reçu l'agrément du Don en Confiance.

► Notre mission : Servir dans l'Espérance

La Société de Saint-Vincent-de-Paul développe des actions caritatives de proximité avec les plus démunis, souvent oubliés ou ignorés par notre société.

La relation de confiance établie dans la durée avec les plus pauvres est le fondement de l'engagement bénévole de notre mouvement.

► Nos principes d'action

Cellule de base de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, l'équipe locale regroupe le plus souvent une dizaine de bénévoles qui décident d'œuvrer ensemble selon quelques principes fondamentaux :

- être là, tout simplement, dans l'écoute fraternelle,
- être ensemble pour faire ensemble, avec les personnes accueillies,
- agir en recherchant la justice,
- accompagner dans la durée,
- reconnaître l'égalité des personnes.

Les actions que mènent les équipes sont d'une grande diversité car ajustées aux besoins décelés localement : visites à domicile ou en EHPAD, maraudes, accueils de jour, aides alimentaires sous différentes formes (colis alimentaires, épiceries solidaires, repas partagés), aides au logement (y compris par intermédiation locative), aides matérielles (domiciliations, vestiaires, covoiturages, prêts de bicyclettes, fournitures de mobilier et d'électroménager...), aides à la famille (vacances, soutien scolaire, français langue étrangère...).

► Gouvernance et contrôle

L'Assemblée Générale se compose de l'ensemble des présidents des Conseils départementaux et des Associations spécialisées affiliées à la Société de Saint-Vincent-de-Paul, ce qui représente actuellement 114 membres.

Le Conseil d'administration se compose aujourd'hui de 21 bénévoles de l'association, élus pour un mandat de quatre ans renouvelable deux fois. Le Conseil d'Administration se renouvelle par moitié tous les deux ans.



▶ LES CHIFFRES CLÉS EN 2023

VISITER



166 388
visites à domicile

63 764
visites en institution, hôpital
et maison de retraite

4 057
maraudes de rue

610 875
personnes ont été accueillies
dans les locaux de la Société
de Saint-Vincent-de-Paul

238 225
nuitées en hébergement d'urgence
ont été accordées, dans nos structures ou en
chambres d'hôtel, à des personnes sans abri

ACCUEILLIR



AIDE ALIMENTAIRE



105 945
personnes se sont inscrites auprès
de nos points de distribution

Elles ont bénéficié de :
5 991,5
tonnes de denrées alimentaires

13 294
personnes
ont été aidées
financièrement

69 669
personnes
ont été
habillées

10 173
personnes
ont bénéficié
d'équipement
mobilier ou
ménager

1 951
personnes
ont bénéficié
de séjours et
de sorties de
loisirs

891
personnes ont
bénéficié de
sessions
d'apprentissage
du français

ACCOMPAGNER



▶ Le prélèvement automatique

Les missions principales de la Société de Saint-Vincent-de-Paul nécessitent un engagement à long terme afin de faire fructifier la relation précieuse entre les personnes accompagnées et nos bénévoles.

Pour soutenir durablement nos actions, nous faisons appel à des donateurs engagés, prêts à nous accompagner à travers des prélèvements automatiques

mensuels ou trimestriels.

En 2023, grâce à la générosité de 3 054 donateurs, nous avons reçu un total de 575 000 €. Ce geste généreux est aussi une contribution significative à la protection de notre planète, en réduisant l'envoi de courriers et amoindrissent nos frais de collecte de fonds. N'hésitez pas vous aussi à faire ce choix à l'aide du bulletin de prélèvement ou sur don.ssvp.fr.



Le bénévolat

1,8 million d'heures, soit l'équivalent de plus de 1 100 salariés à temps plein. Un don de temps et d'amitié évalué à 30,4 millions d'euros.

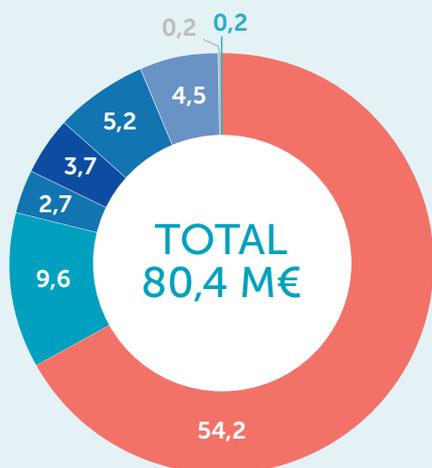
+ EN SAVOIR PLUS SUR NOS ACTIONS



LA SYNTHÈSE DES COMPTES 2023

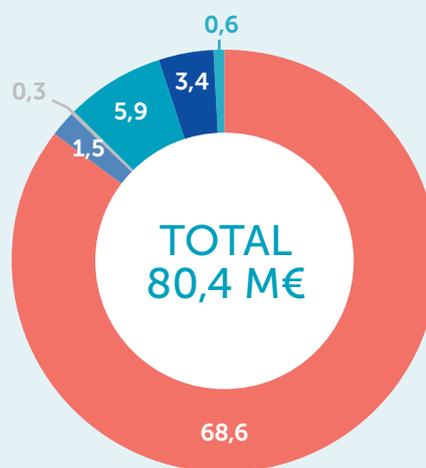
Nos ressources et leur utilisation

NOS RESSOURCES



- 0,2 M€** Utilisation des fonds dédiés antérieurs
- 0,2 M€** Reprises sur provisions et dépréciations
- 4,5 M€** Subventions publiques
- 5,2 M€** Autres produits non liés à la générosité du public et cotisations sans contrepartie
- 3,7 M€** Autres produits liés à la générosité du public et cotisations sans contrepartie
- 2,7 M€** Legs, donations et assurances-vie
- 9,6 M€** Dons manuels et mécénat
- 54,2 M€** Bénévolat + dons et prestations en nature

LEUR UTILISATION



- 68,6 M€** Actions réalisées en France
- 0,6 M€** Actions de jumelage avec des équipes de bénévoles à l'étranger
- 3,4 M€** Frais de recherche de fonds
- 5,9 M€** Frais de fonctionnement
- 0,3 M€** Reports en fonds dédiés
- 1,5 M€** Résultat (excédent)

Les informations ci-dessus sont issues de la combinaison des comptes et du compte de résultat par origine et destination

En 2023, les contributions volontaires en nature (bénévolat, prestations et dons en nature) constituent la ressource la plus importante de l'association avec 54,2 M€ (67,4 % du total des ressources). L'engagement des 17 000 bénévoles de l'association est estimé en heures et valorisé à 30,4 M€ en 2023 (taux horaire du SMIC). Les dons en nature sont l'autre composante importante, avec notamment des produits alimentaires reçus de la Banque alimentaire : cela représente un total de 21 M€.

Les principales ressources financières émanent de la générosité du public à hauteur de 16,1 M€ et ce sont majoritairement les dons (9,6 M€) qui les composent. Ces ressources permettent de financer les actions de l'association (note : ce montant ne tient pas compte des mouvements sur les provisions et les fonds dédiés).

Les autres produits non liés à la générosité du public proviennent principalement des activités de vente de produits et prestations de services ainsi que des revenus de placements. Ils permettent de financer une partie significative (73 %) des frais de recherche de fonds et de fonctionnement.

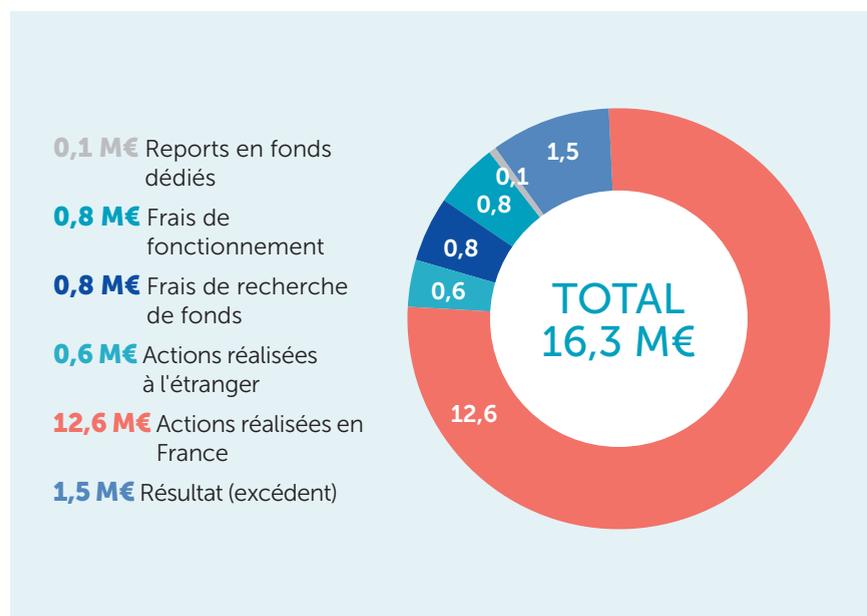
La SSSP perçoit régulièrement des subventions publiques qui contribuent au financement des actions.

L'Association vient en aide aux personnes qu'elle accompagne grâce au réseau des 822 équipes locales qui maillent le territoire et permettent d'agir au plus près des pauvretés rencontrées. Ainsi, en 2023, 68,6 M€ ont été consacrés aux actions nationales de visite, d'accueil, d'hébergement, d'aide alimentaire et matérielle (dont 17,7 M€ issues des ressources financières). L'action internationale réalisée habituellement par les jumelages avec les équipes de pays en voie de développement s'élève à 0,6 M€ en 2023. Les missions sociales représentent ainsi 87 % des emplois de l'association.

Les frais de recherche de fonds (3,4 M€) sont majoritairement portés par le siège national de l'association (Conseil National de France), qui a, entre autres, pour mission de soutenir le réseau (les Conseils départementaux, équipes de bénévoles et Associations Spécialisées) dans leur collecte. Ils se composent des frais de campagne d'appel à la générosité du public et des coûts liés aux traitements des libéralités.

Les frais de fonctionnement s'élèvent à 5,9 M€ en 2023. Ces frais sont portés en partie par le CNF qui soutient le réseau dans la communication, le recrutement des bénévoles, la formation et la tenue de la comptabilité. La partie des frais de fonctionnement portée par le réseau est essentiellement composée des heures de bénévolat liées aux fonctions administratives et comptables valorisées à 2,8M€.

► L'utilisation de la générosité du public en 2023



► **Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public recense les ressources et emplois financiers uniquement liés à la générosité du public.** En 2023, la générosité du public a été utilisée à hauteur de 14,8 M€, soit 91 %. Le résultat issu de la générosité du public est identique au résultat global et s'élève à 1,5 M€. Le financement des actions réalisées en France grâce à la générosité du public est de 12,6 M€. Les actions réalisées à l'étranger sont financées en totalité par ces ressources pour 0,6 M€. Au total, la générosité du public a été utilisée à hauteur de 81 % au profit des missions sociales en 2023.

Les frais de recherche de fonds mobilisent ces ressources pour 0,8 M€ (soit 5 % de la générosité du public), et les frais de fonctionnement pour 0,8 M€ (5 % de la générosité du public).

► Bilan combiné 2023

Libellés	2023 en M€	2022 en M€
Actif Immobilisé	39,4	35,8
Actif réalisable et disponible	46,8	45,5
TOTAL DE L'ACTIF	86,2	81,3
Fonds propres	75,3	74,9
Fonds reportés, dédiés et provisions	7,3	3,3
Emprunts et dettes	3,6	3,1
TOTAL DU PASSIF	86,2	81,3

90 Conseils départementaux + Conseil National

Politique de réserves

La Société de Saint-Vincent-de-Paul est dans l'obligation de constituer des réserves lui permettant de financer son activité courante (activité caritative, fonctionnement et investissement). En 2023, les réserves des structures combinées s'élèvent à 14,6 M€ et correspondent environ à 9 mois d'utilisation de la générosité du public.

► **L'actif immobilisé** est majoritairement constitué des biens et matériels détenus par les Conseils départementaux et le CNF pour la réalisation des missions sociales pour 33,8 M€ (terrains, constructions, mobiliers, ordinateurs... soit 86 % du total de l'actif immobilisé et 40 % du total du bilan combiné). Les biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés s'élèvent à 3,3 M€ sur 2023.

► **L'actif réalisable et disponible** se compose essentiellement des disponibilités pour 33,2 M€ (dont 16,9 M€ de comptes bancaires, 9 M€ de livrets, 7 M€ de comptes à termes) répartis un tiers sur le

CNF et deux tiers chez les CD. La seconde partie des disponibilités est composée des valeurs mobilières de placement (10,2 M€).

► **Les fonds propres** constituent l'ensemble des ressources durables et définitivement acquises à une date donnée, et regroupent principalement les fonds statutaires et complémentaires (27,8 M€), le report à nouveau (28,2 M€) et les réserves (14,6 M€).

► **Les fonds reportés** (5 M€) correspondent à la partie des libéralités non encore encaissées ou transférées au 31 décembre 2023. Les fonds dédiés (1,8 M€) sont des sommes affectées à un objet précis et non entièrement utilisées.

➕ **DÉCOUVREZ L'INTÉGRALITÉ DE NOS COMPTES SUR NOTRE SITE INTERNET**





➤ NOS ASSOCIATIONS PARTENAIRES EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL

Pour ses actions de charité de proximité, le réseau des 822 équipes de bénévoles Saint-Vincent-de-Paul s'appuie principalement sur ses ressources propres et sur les moyens mis à sa disposition par le Conseil national de France. Localement, chacune noue des contacts avec des partenaires locaux (Centre Communal d'Action Sociale et associations du secteur caritatif) pour répondre au mieux aux besoins des personnes en situation de précarité sur son territoire.

Les équipes Saint-Vincent-de-Paul s'intéressent aussi aux situations de pauvreté hors de France : à travers le réseau mondial de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, l'aide internationale des équipes s'organise par le biais de jumelages avec une ou plusieurs équipes d'un pays en développement, souvent francophone. Par ces jumelages, les équipes françaises apportent leur soutien fraternel, spirituel et aussi financier aux actions de charité de proximité menées par les équipes d'Afrique ou d'Asie.

➤ Les références

Les informations de l'Essentiel 2023 sont issues de la combinaison des comptes reçus du Conseil national de France et de ceux de 90 Conseils départementaux (sur 94). Cette combinaison des comptes a été certifiée par notre commissaire aux comptes, le cabinet RSM.

Depuis mai 2015, le Conseil national et ses 94 Conseils départementaux sont agréés par le Comité de la Charte du don en confiance. Le label « Don en confiance » reconnaît le respect de règles relatives au fonctionnement statutaire et à la gestion désintéressée, à la rigueur de la gestion, à la qualité de la communication et de la collecte de fonds et à la transparence financière.

